

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société TY Studio (ci-après dénommée « le Studio ») fournit des services de publicité, de communication digitale, de conseil, de stratégie de marque, de stratégie éditoriale, de storytelling, de rédaction, de conception, de design, de création web, print et audiovisuelle (ci-après dénommés « les Services ») à ses clients (ci-après dénommés « le Client »). Les CGV s'appliquent à toutes les prestations du Studio.

Article 2 : Acceptation des CGV

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, à l'exclusion de tous autres documents. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation expresse et écrite du Studio, prévaloir sur les présentes CGV.

Article 3 : Devis et commande

3.1. Le Studio établit un devis détaillé pour chaque prestation demandée par le Client, précisant notamment la nature des Services, les livrables relatifs aux Services (ci-après dénommés « Livrables »), les tarifs et les délais de livraison.

3.2. La commande est considérée comme ferme et définitive à compter de la signature du devis par le Client, sauf accord contraire prévu par écrit.

Article 4 : Prix

Les prix des Services sont indiqués en euros hors taxes (HT) et sont valables pour la durée mentionnée sur le devis. Les taxes applicables, notamment la TVA, sont en sus et à la charge du Client.

Article 5 : Paiement

5.1. Le paiement du solde de la facture est dû dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, sauf conditions particulières convenues par écrit entre les parties.

5.2. Tout retard de paiement donnera lieu au paiement d'intérêts de retard équivalents à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Article 6 : Réalisation des Services et délais

6.1. Le Studio s'engage à réaliser les Services dans les délais indiqués sur le devis, sous réserve de la fourniture par le Client de tous les éléments nécessaires à la réalisation des Services.

6.2. En cas de retard imputable au Client, le Studio se réserve le droit de reporter les délais de réalisation des Services et/ou d'annuler la commande sans préjudice de tous dommages et intérêts.

Article 7 : Réception des Livrables, validation et réclamations

7.1. Le Client est responsable de la validation de la conformité des Livrables avec le devis, qui devra être fournie par écrit au Studio.

7.2. Le Client dispose d'un délai de quinze (15) jours à compter de la réception des Livrables pour formuler, par une notification écrite et détaillée, toute réclamation relative à la conformité des Livrables avec le devis.

7.3. Une fois la validation reçue, ou à défaut de réclamation dans ce délai, les Livrables seront réputés conformes et acceptés sans réserve par le Client. Aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte et le Studio ne pourra être tenu pour responsable de toute erreur, de quelque nature que ce soit.

Article 8 : Responsabilité

8.1. Le Studio ne pourra être tenu pour responsable des dommages indirects, immatériels ou imprévisibles résultant de la réalisation des Services, tels que, notamment, perte de profits, perte de clientèle, perte d'image ou perte d'exploitation.

8.2. Le Client reconnaît et assume la pleine responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans les Livrables fournis par le Studio. Le studio ne pourra être tenu responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de la publication et de la diffusion des Livrables.

8.3. En cas de production ou fabrication d'une création ou d'un design du Studio par une partie tiers, le Client assume toute responsabilité de validation de la conformité des rendus par la signature (ou validation numérique) du « bon à tirer » (BAT).

8.4. Dans le cas où le Client décide de fournir par écrit une procuration au Studio pour la validation d'un BAT, le Studio s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la bonne conformité des rendus mais ne pourra être tenu responsable de toute erreur, de quelque nature que ce soit.

8.5. En tout état de cause, la responsabilité du Studio envers le Client, pour quelque motif que ce soit, est limitée au montant effectivement payé par le Client pour les Services concernés et précisés sur le devis.

8.6. Le Studio ne pourra être tenu pour responsable pour des services fournis non précisés sur le devis ou indiqués sur le devis comme « geste commercial ».

Article 9 : Propriété intellectuelle

9.1. Les droits d'auteur et les droits de propriété intellectuelle sur les éléments non précisés comme Livrables sur le devis, notamment les concepts, les documents de travail, les maquettes, les fichiers « raw », et les images de la communication « backstage » réalisés par le Studio dans le cadre des Services sont la propriété exclusive du Studio et ne feront pas l'objet de cession, sauf en cas de demande expresse par le Client et d'autorisation expresse par le Studio.

9.2. Les droits d'auteur et les droits de propriété intellectuelle sur les Livrables réalisés par le Studio dans le cadre des Services et précisés sur le devis demeurent la propriété exclusive du Studio jusqu'au paiement intégral du prix par le Client.

9.3. Une fois le paiement intégral du prix effectué, le Studio concède au Client un droit d'utilisation non exclusif, non transférable et non cessible des Livrables, pour la durée, le territoire, le cadre d'utilisation et les formats de diffusion convenus entre les parties et précisés sur le devis.

9.4. Toute utilisation ou modification des Livrables, non expressément autorisée par le Studio, est strictement interdite et pourra donner lieu à des poursuites judiciaires.

Article 10 : Confidentialité

Le Studio et le Client s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées dans le cadre de la réalisation des Services et à ne pas les divulguer à des tiers sans l'accord préalable et écrit de l'autre partie.

Article 11 : Force majeure

11.1. Le Studio ne pourra être tenu pour responsable de la non-exécution ou du retard dans l'exécution des Services en cas de force majeure, telle que définie par la jurisprudence française, ou de fait du Client.

11.2. Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations au titre des présentes CGV si ce manquement ou ce retard est dû à un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français, notamment les catastrophes naturelles, les incendies, les cambriolages, les inondations, les émeutes, les guerres, les attentats, les actes de sabotage, les grèves, les lock-out, les épidémies, les pandémies ou les restrictions gouvernementales.

11.3. La partie touchée par un cas de force majeure devra en informer l'autre partie par écrit dans les meilleurs délais, en précisant les circonstances et la durée prévisible de l'événement. Les obligations de la partie affectée par la force majeure seront suspendues pendant la durée de l'événement, sans que cela n'entraîne de responsabilité pour l'une ou l'autre des parties.

11.4. Si le cas de force majeure se prolonge au-delà d'une période de trente (30) jours consécutifs, chaque partie aura la possibilité de résilier les présentes CGV par notification écrite à l'autre partie, sans que cela n'entraîne de responsabilité pour l'une ou l'autre des parties.

Article 12 : Résiliation

En cas de manquement par l'une des parties à ses obligations contractuelles, l'autre partie pourra résilier le contrat de plein droit, sans mise en demeure préalable et sans préjudice de tous dommages et intérêts, après un délai de 15 jours à compter de la notification écrite du manquement en cause, si ledit manquement n'a pas été remédié dans ce délai.

Article 13 : Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution des présentes CGV, les parties conviennent de rechercher une solution amiable. À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français compétents.

Article 14 : Dispositions générales

14.1. Indépendance des parties : Les parties sont des entités indépendantes et ne sont liées par aucune relation de mandataire, de partenariat, de coentreprise, d'employeur à employé ou de franchiseur à franchisé.

14.2. Cession : Le Client ne pourra pas céder tout ou partie de ses droits et obligations résultant des présentes CGV sans l'accord préalable et écrit du Studio.

14.3. Nullité partielle : Si une ou plusieurs dispositions des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée.

14.4. Tolérance : Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque de ses obligations au titre des présentes CGV ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

14.5. Notification : Toute notification, demande, réclamation ou autre communication au titre des présentes CGV devra être adressée par écrit (courrier, courriel) aux coordonnées indiquées sur le devis ou aux coordonnées ultérieurement communiquées par chaque partie.

14.6. Intégralité : Les présentes CGV et le devis signé par les parties constituent l'intégralité de l'accord conclu entre les parties et remplacent tout accord antérieur, écrit ou oral, relatif au même objet.

Article 15 : Modifications

Le Studio se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les nouvelles CGV s'appliqueront à toutes les commandes passées après leur mise en ligne, sauf accord contraire écrit entre les parties.

Article 16 : Références

16.1. Sauf accord contraire écrit du Client, le Studio se réserve le droit d'utiliser, à des fins de référence ou de promotion, le nom du Client, une description des Services réalisés et les concepts, design et créations réalisés dans le cadre des Services.

16.2. Le Client autorise le Studio à utiliser et reproduire son logo et ses marques, dans le respect des règles d'usage en vigueur, aux fins de référencement commercial et de promotion des Services du Studio.

Article 17 : Médiation et règlement des litiges

17.1. En cas de différend entre les parties concernant l'interprétation, la validité ou l'exécution des présentes CGV, les parties s'efforceront de résoudre le litige à l'amiable. Si les parties ne parviennent pas à trouver une solution amiable dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification écrite du différend par l'une des parties, elles pourront recourir à la médiation.

17.2. Si les parties décident de recourir à la médiation, elles s'engagent à participer de bonne foi aux séances de médiation organisées par un médiateur indépendant choisi d'un commun accord entre les parties.

17.3. Si les parties ne parviennent pas à résoudre leur différend par la médiation, elles pourront soumettre le litige à la compétence exclusive des tribunaux français compétents.

17.4. En tout état de cause, les présentes CGV sont soumises au droit français, qui régit l'interprétation, la validité et l'exécution des présentes CGV.

Article 18 : Archivage et conservation des documents

18.1. Le Studio conservera les documents, fichiers et données liés aux Services réalisés pour le Client pendant une durée de deux (2) mois à compter de la date de livraison des Services. Passé ce délai, le Studio pourra procéder à la destruction des documents et fichiers sans en informer le Client au préalable.

18.2. Le Client est responsable de la conservation et de l'archivage de ses propres documents, fichiers et données. Le Studio ne saurait être tenu responsable de la perte ou de la détérioration des documents, fichiers ou données du Client.

Article 19 : Sous-traitance

Le Studio pourra sous-traiter tout ou partie de la réalisation des Services sans en informer le Client sachant que le Studio reste responsable de la bonne exécution de la réalisation des Services vis-à-vis du Client.

Article 20 : Protection des données personnelles

20.1. Dans le cadre de l'exécution des Services, le Studio et le Client sont susceptibles de traiter des données à caractère personnel. Chaque partie s'engage à respecter les lois et règlements applicables en matière de protection des données personnelles, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).

20.2. Les parties s'engagent à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données à caractère personnel.

20.3. En cas de sous-traitance de tout ou partie du traitement des données à caractère personnel, la partie sous-traitante s'engage à conclure avec son sous-traitant un contrat de sous-traitance conforme aux exigences du RGPD.

Article 21 : Entrée en vigueur

Les présentes CGV entrent en vigueur à la date de leur acceptation par le Client, matérialisée par la signature du devis. Les CGV s'appliquent pour toute la durée des Services et, le cas échéant, pour toute prolongation ou reconduction des Services.

Article 22 : Cessation de la relation contractuelle

22.1. La relation contractuelle entre le Studio et le Client peut être résiliée à tout moment, par l'une ou l'autre partie, moyennant un préavis écrit de trente (30) jours, sauf stipulation contraire dans le devis ou un accord écrit entre les parties.

22.2. En cas de résiliation anticipée des Services par le Client pour une raison autre qu'un manquement du Studio à ses obligations contractuelles, le Client devra payer au Studio tous les frais engagés et les prestations réalisées jusqu'à la date effective de la résiliation, ainsi qu'une indemnité compensatoire égale à 30% du montant total des prestations restant à réaliser.

22.3. En cas de résiliation anticipée des Services par le Studio pour une raison autre qu'un manquement du Client à ses obligations contractuelles, le Studio s'engage à rembourser au Client les sommes versées au titre des prestations non réalisées.

Article 23 : Survie des obligations

Les dispositions des présentes CGV qui, de par leur nature, doivent survivre à la cessation de la relation contractuelle entre les parties, continueront de produire leurs effets après la résiliation ou l'expiration des présentes CGV, notamment les articles relatifs à la confidentialité, la propriété intellectuelle, la responsabilité et le règlement des litiges.

Article 24 : Langue des CGV

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seule la version française fera foi en cas de litige.

Article 25 : Renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions des présentes CGV, ne saurait être interprété comme une renonciation à se prévaloir ultérieurement de cette même disposition.

Article 26 : Annexes et documents contractuels

Les annexes, documents et informations échangés entre les parties en lien avec les présentes CGV font partie intégrante du contrat. En cas de contradiction entre les dispositions des présentes CGV et celles d'une annexe ou d'un document contractuel, les dispositions des CGV prévaudront.

Article 27 : Convention de preuve

Les parties conviennent que les documents et enregistrements électroniques conservés par le Studio dans des conditions raisonnables de sécurité et d'intégrité feront foi entre les parties en cas de litige, sauf preuve contraire apportée par le Client.

Article 28 : Communication

Les parties conviennent de privilégier la communication par voie électronique (courriel) pour l'échange d'informations et de documents relatifs à l'exécution des présentes CGV, sauf stipulation contraire dans le devis ou accord écrit entre les parties.

Article 29 : Publicité

Sauf accord contraire écrit du Client, le Studio se réserve le droit d'apposer sa signature, son logo ou sa marque sur les concepts, design et créations réalisées dans le cadre des Services, dans des conditions raisonnables de discrétion et de visibilité.

Article 30 : Droits de tiers

30.1. Le Client garantit au Studio qu'il dispose de tous les droits, autorisations et consentements nécessaires pour utiliser les éléments, contenus et matériaux fournis par le Client ou mis à la disposition du Studio dans le cadre des Services (ci-après les « Éléments Client »).

30.2. Le Client garantit au Studio qu'il a obtenu les autorisations nécessaires pour les droits d'auteur, les droits voisins, les droits à l'image, les droits sur les marques, les droits sur les noms de domaine et tous les autres droits de propriété intellectuelle ou industrielle relatifs aux Éléments Client.

30.3. Le Client garantit la validé, l'exactitude et la complétude des informations transmises au Studio pour l'achat de licences de droits visuels, sonores ou web (ci-après les « Licences »). Le Studio ne pourra être tenu responsable en cas d'informations partielles ou erronées.

30.4. Le Studio s'engage à fournir une copie des Licences au Client détaillant les termes de leur utilisation. Le Studio ne pourra être tenu responsable en cas d'utilisation non conforme aux termes des Licences par le Client.

30.5. Le Client s'engage à indemniser le Studio et à le tenir indemne de toute réclamation, action, demande ou mise en cause de tiers en lien avec les Éléments Client ou les Licences, y compris les frais de justice et les honoraires d'avocats engagés par le Studio pour défendre ses intérêts.

Article 31 : Délai de grâce

Aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable d'un manquement à ses obligations contractuelles si ce manquement résulte d'un événement ou d'une circonstance indépendante de sa volonté et qu'elle n'aurait pas pu raisonnablement prévoir et surmonter. Dans ce cas, la partie concernée sera exonérée de ses obligations pendant la durée de l'événement ou de la circonstance en question.

Article 32 : Soutien et assistance

Le Studio s'engage à fournir au Client, pendant la durée des Services, un soutien et une assistance raisonnables pour l'utilisation et l'exploitation des concepts, design et créations réalisées dans le cadre des Services. Cette assistance pourra prendre la forme de conseils, de recommandations, d'informations ou d'explications, selon les besoins du Client et les compétences du Studio.

Article 33 : Non-sollicitation du personnel

33.1. Le Client s'engage à ne pas solliciter, embaucher ou engager directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, un salarié ou un collaborateur du Studio, sans l'accord préalable et écrit du Studio, pendant toute la durée des Services et pendant une période de douze (12) mois suivant leur cessation.

33.2. En cas de violation de cette disposition par le Client, celui-ci s'engage à indemniser le Studio en lui versant une somme équivalente à six (6) mois de salaire ou de rémunération du salarié ou collaborateur concerné.

Article 34 : Portée des CGV

Les présentes CGV lient les parties, leurs ayants droit et leurs successeurs, et s'appliquent à tous les Services réalisés par le Studio pour le Client, sauf dérogation expresse et écrite acceptée par les deux parties.

Article 35 : Acceptation des CGV

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepte sans réserve. L'acceptation des présentes CGV est matérialisée par la signature du devis ou la validation de la commande par le Client.

T|Y STUDIO

www.tystudio.com
41 rue Borie, Bordeaux 33300
studio@tystudio.com